

par année depuis 1903, pour utilisation des barrages flottants du Saguenay et contribution au maintien de ces barrages?

2. Le Gouvernement ne croit-il pas qu'en justice il doit forcer la compagnie à payer cette dette incontestable?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

	Péages.	Contribution pour entretien.
1.		
1903..	Rien.	Rien.
1904..	"	"
1905..	"	"
1906..	\$1,116 92	"
1907..	1,801 00	\$2,446 32
1908..	1,533 30	3,578 66
Totaux.. . . .	\$4,451 22	\$6,024 98

2. Question actuellement soumise à l'examen du département de la Justice.

COURRIERS CONVOYEURS.

M. BOYCE (par M. Blain demande):

Le Gouvernement se propose-t-il d'augmenter les appointements et autres allocations des courriers convoyeurs au Canada? Dans l'affirmative, a-t-on adopté une échelle d'augmentation, et quand sera-t-elle mise en vigueur?

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (directeur général des Postes): La question est à l'examen.

DRAGAGE DE LA RIVIERE NEPIGON.

M. BOYCE (par M. Blain) demande:

1. Quelque argent a-t-il été voté par le Parlement au cours de la session de 1908 pour le dragage fait à l'embouchure de la rivière Nepigon et dans la baie de Nepigon, lac Supérieur, par la compagnie de dragage des Grands Lacs, à responsabilité limitée, en vertu du contrat du 9 octobre 1908? Dans l'affirmative, quand le crédit a-t-il été voté, quel en était le montant, et quel est l'item du budget autorisant cette dépense?

2. S'il n'y a pas eu de crédit voté, en vertu de laquelle autorité le marché a-t-il été accordé à ladite compagnie, et sur quels crédits la somme de \$57,459.45 a-t-elle été prélevée? Sur quels crédits se propose-t-on de prélever le résidu de \$50,012.25, dû à ce que l'on prétend, pour ouvrage exécuté en vertu dudit contrat en 1908?

3. Dans quels journaux les demandes de soumissions ont-elles été publiées, et à quelles dates?

4. A quelle date le travail a-t-il pris fin en 1908?

5. A-t-on essayé d'obtenir des soumissions autres que celle de la compagnie susdite la seule qui ait été reçue?

6. Quelle est la date de la soumission de ladite compagnie, et à quelle date a-t-elle été reçue au département des Travaux publics?

7. Quelles sont les dates respectives des paiements formant le total de \$57,459.45, payés à compte en 1908, et quels autres paiements, s'il en est, ont été faits aux entrepreneurs depuis le paiement en dernier lieu mentionné?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. Non.

M. J. GIRARD.

2. Les sommes payées jusqu'ici ont été prélevées sur le crédit "Dragage, Ontario et Québec", accordé en 1908, et on se propose de solder la dépense sur le crédit au même effet dans le budget supplémentaire de la présente session pour 1908-1909.

3 et 5. On se proposait d'inclure les noms de la rivière Nepigon dans l'avis d'adjudication d'entreprises de dragage pour Bowanville, Greenshools, la baie de Jack-Fish, Leith, Newcastle, rivières à la Pluie et des Espagnols, avis qui a été publié dans les journaux entre les 3 et 17 juillet 1908 (Liste de journaux ci-contre.) Mais ce nom a été omis par inadvertance, et dès que l'omission eut été découverte, la lettre suivante a été adressée à MM. W. L. Horton, E. F. Bowman, Manley et Cie, la compagnie Canada Construction (à responsabilité limitée), la compagnie Canadian Dredge and Construction (à responsabilité limitée), la compagnie Randolph Macdonald (à responsabilité limitée), la compagnie C. S. Boone Dredging and Construction (à responsabilité limitée), la compagnie Penetanguishene Dredging et la compagnie Windsor Dredging (à responsabilité limitée), qui sont les seuls entrepreneurs de dragage dans cette partie du pays, à la connaissance du département.

Ottawa, 10 juillet 1908.

Messieurs,—Je vous adresse avec la présente un avis pour des travaux de dragage dans la province d'Ontario pour lesquels des soumissions seront reçues jusqu'au 17 courant. Veuillez considérer la rivière Nepigon comme ajoutée à la liste des endroits mentionnés dans l'avis, et où du dragage doit être fait.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) R. C. DESROCHERS,
Secrétaire adjoint.

4. Le 5 décembre 1908.

6. a) Le 16 juillet, 1908; b) le 17 juillet, 1908.

7. a) Le 16 octobre, \$27,459.45; le 22 décembre, \$30,000. b) Rien.

DRAGAGE DANS ONTARIO. AVIS DATE DU 13 JUILLET 1908.

Comté d'Algoma: Dragage à Spanish river: Copper Cliff, "Courier"; Gore Bay, Manitoulin "Reformer"; Little Current, Manitoulin "Expositor"; Thessalon, "Advocate"; Bruce Mines, "Spectator"; Sault-Ste-Marie, "Express"; Sault-Ste-Marie, "Star"; Sault Ste-Marie, "Telegram"; Richard's Landing, "St. Joe Herald."

Comté de Durham: Dragage à Bowmanville, Newcastle:

Bowmanville, "Statesman"; Port Hope, "Guide"; Millbrook, "Mirror."

Comté de Grey: Dragage à Leith: Clarksburg, "Reflector"; Flesherton, "Advance"; Massey, "North Shore News"; Thornbury, "Union Standard"; Meaford, "Monitor"; Meaford, "Express"; Owen